



*Le satellite de communications ANIK D1
lancé de Floride par Telesat Canada en
août 1982.*

Le Canada et l'Agence spatiale européenne (ASE) ont conclu le 9 janvier dernier un nouvel accord qui prévoit une participation accrue du Canada dans les programmes de l'Agence, ainsi qu'une coopération bilatérale dans la recherche et le développement pour l'industrie spatiale. L'accord a été signé par l'honorable J. Johnston, ministre d'Etat canadien chargé des Sciences et de la Technologie et par Monsieur Eric Quistgaard, directeur général de l'ASE, au Centre européen de recherches et de technologie spatiales de l'ASE à Noordwijk, aux Pays-Bas.

La coopération entre le Canada et l'ASE a débuté en 1979, au moment de la signature du premier accord. En vertu de ce nouvel accord, le Canada continuera à travailler en étroite collaboration avec les onze Etats Membres de l'Agence afin de stimuler la mise au point et l'application de la technologie spatiale et de permettre à tous d'accéder à de nouvelles possibilités industrielles.

Dans le cadre de cette coopération, l'industrie canadienne participera à la conduite d'études générales sur des projets futurs, à la mise en oeuvre de projets courants tels que le grand satellite commercial de télécommunications OLYMPUS, dont le lancement est prévu pour 1986, et le satellite européen d'exploration des ressources de la Terre ERS-1 (la télédétection), et à la préparation de nouveaux projets tels que les stations de terre EARTHNET qui recevront et transformeront les données fournies par les satellites de télédétection. Le Canada participera également au programme de bourses d'études de l'ASE, destiné à assurer pour ses projets un réseau d'ingénieurs et de scientifiques de premier ordre.

La participation canadienne accrue permettra la soudure des relations importantes entre les industries canadiennes et européennes. Elles serviront à soutenir une activité commerciale grandissante et des entreprises conjointes dans plusieurs marchés du monde. Elles serviront également à ouvrir des possibilités pour des compagnies européennes de participer au programme spatial canadien. Ainsi des arrangements sont en voie de négociation sur deux programmes de satellites canadiens.